|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Description: EU flag-Crea EU EN** | **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** |  |

**PROGRAMME 2022 “SEPT MERVEILLES D’EUROPE EN PÉRIL”**

**La cité-jardin la Butte Rouge, aux environs de Paris,**

**figure dans la pré-sélection des douze sites européens les plus menacés**

*La Haye/ Luxembourg, 14 décembre 2021*

La pré-selection des douze sites patrimoniaux européens les plus menacés dans le cadre du Programme 2022 “Sept merveilles d’Europe en péril” vient tout juste d’être communiquée par **Europa Nostra** – la voix européenne de la société civile mobilisée pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel – et l’**Institut de la Banque européenne d’investissement (EIB)**.

**Les douze monuments et sites patrimoniaux européens les plus menacés en 2022 sont les suivants :**

* [**Cité-jardin la Butte Rouge, environs de Paris, FRANCE**](http://7mostendangered.eu/sites/garden-city-la-butte-rouge-near-paris-france/)
* [Pont de Zogu, ALBANIE](http://7mostendangered.eu/sites/zogu-bridge-albania/)
* [Couvent des Récollets, Nivelles, BELGIQUE](http://7mostendangered.eu/sites/recollets-convent-nivelles-belgium/)
* [Village de Doel et son environnement culturel, BELGIQUE](http://7mostendangered.eu/sites/doel-village-and-cultural-landscape-belgium/)
* [Centre historique de Stolberg, ALLEMAGNE](http://7mostendangered.eu/sites/historic-centre-of-stolberg-germany/)
* [Bains de Neptune, Băile Herculane, ROUMANIE](http://7mostendangered.eu/sites/neptune-baths-baile-herculane-romania/)
* [Palais Bourbon-Orléans, environs de Cadix, ESPAGN](http://7mostendangered.eu/sites/orleans-borbon-palace-near-cadiz-spain/)E
* [Synagogue de Híjar/Église St Antoine, Híjar, ESPAGN](http://7mostendangered.eu/sites/synagogue-of-hijar-church-of-st-anthony-hijar-spain/)E
* [Zone industrielle de Lövholmen, Stockholm, SUÈDE](http://7mostendangered.eu/sites/industrial-area-of-lovholmen-stockholm-sweden/)
* [Forteresse Crèvecoeur, Den Bosch, PAYS-BAS](http://7mostendangered.eu/sites/crevecoeur-fortress-den-bosch-the-netherlands/)
* [Ensemble de sculptures de la mairie de Buchach, UKRAINE](http://7mostendangered.eu/sites/sculptural-compositions-of-buchach-town-hall-ukraine/)
* [Palais Sanguszko, UKRAINE](http://7mostendangered.eu/sites/sanguszko-palace-ukraine/)

Cette **sélection** s’est fondée sur la valeur patrimoniale et culturelle exceptionnelle de chacun de ces sites, tout autant que sur la gravité de la menace qui pèse actuellement sur eux. Le degré d’implication des communautés locales et l’engagement des parties prenantes publiques et privées pour sauvegarder ces sites, en tant que valeur ajoutée cruciale ont également été pris en considération. Un autre critère a présidé à la sélection : le potentiel de ces sites à agir comme catalyseur dans une perspective de développement durable et comme outils de promotion de la paix et du dialogue entre les communes et les régions.

Les douze sites patrimoniaux les plus menacés ont été pré-sélectionnés par le [Comité consultatif international](http://7mostendangered.eu/advisory-panel/), composé d’experts en histoire, en archéologie, en architecture, en conservation, en analyse de projet et en finance. Les candidatures pour le Programme 2022 “Sept merveilles d’Europe en péril” ont été déposées par des organisations membres, des organisations associées ou des membres individuels d’Europa Nostra partout en Europe, ainsi que par des membres de [l’Alliance](http://europeanheritagealliance.eu/) européenne du patrimoine.

**La cité-jardin de la Butte Rouge, aux environs de Paris, France**

La cité-jardin de la Butte Rouge, située à Châtenay-Malabry, aux environs de Paris, fait figure de modèle en ce qui concerne les cités-jardins d’Europe. Elle représente un témoignage vivant de l’habitat social du 20e siècle dont l’architecture a été fortement marquée par le Mouvement moderne et l’Art Déco, ainsi que par l’école du Bauhaus. La Butte Rouge comporte 4000 appartements au sein d’un espace paysager de 70 hectares. Des milliers de personnes y vivent actuellement.

Commissionnés par Henri Sellier – un élu très engagé, ainsi qu’un homme politique visionnaire – architectes et paysagistes-jardiniers conçurent l’ensemble du projet qui fut achevé au terme de sept phases de construction réparties sur une période allant de 1931 à 1965.

La cité-jardin de la Butte Rouge est la seule cité-jardin française à allier avec autant d’intelligence et d’efficacité les aspects urbain, architectural, environnemental et social dans sa topographie. On considère qu’elle offre un exemple réussi de la combinaison harmonieuse entre réformes socio-économiques et innovation architecturale. À ce titre, elle bénéficie d’une reconnaissance internationale et fait figure de modèle urbain dans un contexte de mesures pour atténuer le changement climatique, et dans le cadre de la stratégie « Vague de rénovation ».

Le complexe d’habitations a été rénové entre 1980 et 1995. Depuis lors, il n’a pas fait l’objet de mesures d’entretien suffisantes; ce qui a eu pour effet de provoquer des problèmes d’humidité, ainsi qu’une absence d’isolation phonique entre les appartements.

La Butte Rouge, demeurée intacte jusqu’à nos jours, est actuellement menacée de démolition. Depuis trois ans, la ville de Châtenay-Malabry a très clairement fait part de son intention de détruire cette remarquable cité-jardin, en alléguant le fait que les bâtiments ne sont pas conformes aux nouvelles normes architecturales. Environ 85% des bâtiments de cet ensemble risquent donc de disparaître, ce qui porterait un grave préjudice à l’intégrité et à la cohérence architecturales du site. Cette opération entraînerait également une spéculation immobilière qui mettrait en péril l’attribution actuelle de la cité en termes d’habitat social.

De nombreuses démarches de protestation ont été entreprises au niveau local, y compris des pétitions pour sauvegarder la Butte Rouge; mais des mesures de protection doivent impérativement être mises en œuvre afin de préserver l’authenticité architecturale, urbanistique et paysagère de ce site. La candidature de la cité-jardin la Butte Rouge pour le Programme 2022 “Sept merveilles d’Europe en péril” a été déposée par un membre individuel d’Europa Nostra, avec le soutien de [Vieilles Maisons Françaises](https://www.vmfpatrimoine.org/), une association membre d’Europa Nostra, France.

« *La Butte Rouge, remarquable par son design dans le style Bauhaus, est un exemple fascinant de planification dans une cité-jardin, on y trouve combinées ensemble des réponses aux diverses problématiques urbaines, architecturales, environnementales et sociales qui se posent. La Butte Rouge est menacée de destruction à la suite d’un projet de rénovation qui conduirait à la destruction des bâtiments existants, de l’habitat social et des nombreux arbres remarquables répartis sur les espaces verts afin de les remplacer par de nouveaux appartements coûteux. Dans un contexte de crise climatique et d’inégalité croissante en termes de logement, il est absolument crucial de restaurer la Butte Rouge et de l’adapter afin qu’à l’avenir elle puisse faire figure de modèle pour une planification urbaine responsable tant sur le plan environnemental que social* », comme le souligne [le Comité Consultatif](http://7mostendangered.eu/advisory-panel/) du Programme “Sept merveilles d’Europe en péril”.

La réhabilitation durable de la cité-jardin de la Butte Rouge est parfaitement en phase avec les principes de l’initiative « Nouveau Bauhaus européen », initiative dont Europa Nostra est fière d’être partenaire, ainsi qu’avec l’analyse et les recommandations formulées par le Document vert sur le patrimoine européen « Placer l’héritage européen commun au cœur du Pacte vert européen » ([European Cultural Heritage Green Paper “Putting Europe’s shared heritage at the heart of the European Green Deal”](https://www.europanostra.org/our-work/policy/european-cultural-heritage-green-paper/)),  récemment publié par Europa Nostra, en collaboration étroite avec [ICOMOS](https://www.icomos.org/en) et le réseau Héritage climatique ([Climate Heritage Network](http://climateheritage.org/)).

Le Président exécutif d’Europa Nostra, Professeur Dr. **Hermann Parzinger**, a déclaré : *“Cette pré-sélection de sites en péril nous rappelle que notre héritage commun est vulnérable. En publiant celle-ci, Europa Nostra exprime sa solidarité et son soutien aux communautés locales et aux organisations de la société civile qui partout en Europe se consacrent à la sauvegarde de ces sites. Elles peuvent compter sur nous et sur notre réseau de membres et de partenaires pour élever la voix et agir pour défendre ces douze sites patrimoniaux en péril. Ces sites sont en effet un témoignage de notre histoire commune et peuvent servir de catalyseur dans une démarche de transition vers le développement durable, la cohésion sociale et le dialogue interculturel.”*

Le Doyen de l’Institut de la Banque européenne d’investissement, **Francisco de Paula Coelho**, a affirmé : “*L’héritage culturel est une ressource-clé dans la constitution de l’identité européenne, de l’attraction qu’elle peut exercer, ainsi que de sa croissance économique. Il s’agit de quelque chose de bien plus précieux que “de vieilles pierres et d’ossements” du passé. Il contribue à façonner le caractère unique de l’Europe dans ses multiples dimensions, urbaines, rurales, régionales et nationales. C’est la raison pour laquelle l’Institut de la Banque européenne d’investissement est fier d’apporter son soutien au Programme “Sept merveilles d’Europe en péril”, que nous avons mis en place avec Europa Nostra depuis 2013, avec pour objectif la sauvegarde et la promotion de l’héritage culturel européen*”.

**La liste finale des “Sept merveilles d’Europe en péril” sera rendue publique au printemps 2022.**

Le [Programme](http://www.7mostendangered.eu) “Sept merveilles d’Europe en péril” est mis en oeuvre par [Europa Nostra](http://www.europanostra.org) en partenariat avec [l’Institut de la Banque européenne d’investissement](https://institute.eib.org/). Il est également soutenu par le programme de l’Union européenne [Europe créative](http://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/index_en.htm)*[.](http://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/index_en.htm)*  Lancé en 2013, ce programme fait partie d’une campagne de la société civile pour sauvegarder l’héritage européen en péril. Il contribue à la sensibilisation, prépare des évaluations indépendantes et propose des recommandations en termes d’action. Il accorde également une subvention de €10.000 par site sélectionné afin d’aider à la mise en oeuvre d’actions sur lesquelles les parties prenantes se seront accordées pour contribuer à la sauvegarde du site menacé. Dans la majorité des cas, la sélection d’un site en péril fait levier pour la mobilisation du soutien public ou privé, y compris en termes de financement.

|  |  |
| --- | --- |
| **CONTACTS PRESSE**  **Europa Nostra**  Sara Zanini, sz@europanostra.org  M. +32 486 58 95 19  Joana Pinheiro, jp@europanostra.org  M. +31 6 34 36 59 85  **Institut de la Banque européenne d’investissement**  Bruno Rossignol,bruno.rossignol@eib.org  T. +352 43 797 07 67; M. +352 621345 862 | **POUR ALLER PLUS LOIN**  **À propos de chaque site pré-sélectionné :**  [Information et commentaires d’experts](http://7mostendangered.eu/sites_list/shortlisted-2022/)  [Photos & e-bannières](https://www.flickr.com/gp/europanostra/h0Q47n) & [Vidéo](https://vimeo.com/652015672/1df616560e)(haute résolution)  [Communiqués de presse en diverses langues](https://www.europanostra.org/12-european-heritage-sites-shortlisted-for-the-7-most-endangered-programme-2022/)  [www.7mostendangered.eu](http://www.7mostendangered.eu/)  [www.europanostra.org](http://www.europanostra.org/)  [http://institute.eib.org](http://institute.eib.org/) |
| **Nominator**  Patricia Landry, [patricia.landry-scellier@orange.fr](mailto:patricia.landry-scellier@orange.fr)  M. + 33 6 98 88 68 80 |  |

**Informations**

**Europa Nostra**

[Europa Nostra](https://www.europanostra.org/) est la Voix européenne de la société civile mobilisée pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et naturel. Fédération pan-européenne d’ONGs du patrimoine, soutenue par un réseau important d’institutions publiques, d’entreprises privées et de particuliers, elle couvre plus de 40 pays. Fondée en 1963, elle est aujourd’hui reconnue comme le plus vaste et représentatif réseau patrimonial d’Europe. Europa Nostra se mobilise pour sauver les monuments, sites et paysages menacés d’Europe, en particulier à travers le programme des «[7 merveilles d’Europe en péril](http://7mostendangered.eu/about/) », et célèbre l’excellence par le biais des [Prix européens du patrimoine / Prix Europa Nostra](http://www.europeanheritageawards.eu/). Europa Nostra contribue activement à la définition et la mise en œuvre des politiques européennes en faveur du patrimoine, grâce à un dialogue participatif avec les Institutions européennes et la coordination de l’[Alliance européenne du patrimoine](http://europeanheritagealliance.eu/). Europa Nostra figure parmi les partenaires officiels de l’initiative Nouveau Bauhaus européen ([New European Bauhaus](https://europa.eu/new-european-bauhaus/index_en)) développée par la Commission européenne et a été récemment élue à la Co-Présidence régionale du Réseau Héritage climatique ([Climate Heritage Network](https://climateheritage.org/)) pour l’Europe et le Commonwealth d’États indépendants.

**Institut de la Banque européenne d’investissement**

L’[Institut de la Banque européenne d’investissement](https://institute.eib.org/) a été créé au sein du groupe BEI (*Banque européenne d’investissement et Fonds européen d’investissement*) pour promouvoir et soutenir les initiatives sociales, culturelles et éducatives avec des partenaires européens et le grand public. Il s’agit de l’un des piliers de l’engagement communautaire et citoyen de la Banque européenne d’investissement.

Plus d’information sur le site [http://institute.eib.org](http://institute.eib.org/)

**Europe Créative**

[Europe Créative](https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/), est un programme de l’Union européenne qui soutient les secteurs culturels et créatifs afin d’accroître leur contribution à l’emploi et à la croissance. Doté d’un budget de 2.44 milliards d’euros pour la période 2021-2027, il soutient des organisations dans les domaines du patrimoine, du spectacle vivant, de l’édition, du cinéma, de la télévision de la musique et des jeux vidéo, ainsi que des dizaines de milliers d’artistes, de professionnels de la culture et de l’audiovisuel. Ce financement permet d’intervenir partout en Europe, de toucher de nouveaux publics et de développer les compétences nécessaires à l’ère du numérique.